

Vérification du registre national des gels des avoirs :

☐ fait l'objet de sanctions pénales      ☐ ne fait pas l'objet de sanctions pénales

Si société : ☐ secteur d'activité sensible      ☐ entreprise récemment créée

***Joindre copies : CNI ou passeport ; si société : extrait Kbis, statuts, certificat d'immatriculation pour les sociétés étrangères, ou certificat de coutume, coordonnées du représentant légal avec sa CNI ou son passeport.***